

Gestion de la reproduction chez le Lapin

par
François LEBAS



Principales caractéristiques du Lapin en tant que reproducteur

- espèce polytoque = production de portées de 6 à 12 lapereaux
- gestation courte : 1 mois
- possibilité de nouvelle gestation même si la mère est allaitante
=> possibilité théorique de 12 portées par année (maxi théorique $12 \times 12 = 144$ lapx)
- les lapereaux naissent nus et aveugles => obligation de l'usage d'un nid pour les 3 semaines qui suivent la naissance.
- les lapereaux dépendent exclusivement du lait de leur mère pour les premières semaines de vie
- allaitement une seule fois par 24 heures
- **ovulation provoquée par l'accouplement**



Le lapin est un espèce à ovulation provoquée par l'accouplement

- ⇒ Pas de cycle oestrien chez la femelle
 - ⇒ La lapine n'accepte cependant pas l'accouplement à tout moment
 - ⇒ influence de la lumière sur les capacités d'ovulation des femelles et donc d'acceptation de l'accouplement, optimum 16h/24h
 - ⇒ impossible d'utiliser le « retour des chaleurs » (présence ou absence) pour faire un diagnostic de gestation
 - ⇒ **AVANTAGE** : c'est l'éleveur qui fixe le rythme de reproduction
- ⇒ en cas d'utilisation de l'insémination artificielle il faut provoquer l'ovulation par un moyen extérieur. On sait faire ovuler 100% des lapines mais la femelle, qui aurait accepté l'accouplement a beaucoup plus de chances de devenir gestante (80-85%) que celle qui aurait refusé (15-20%)

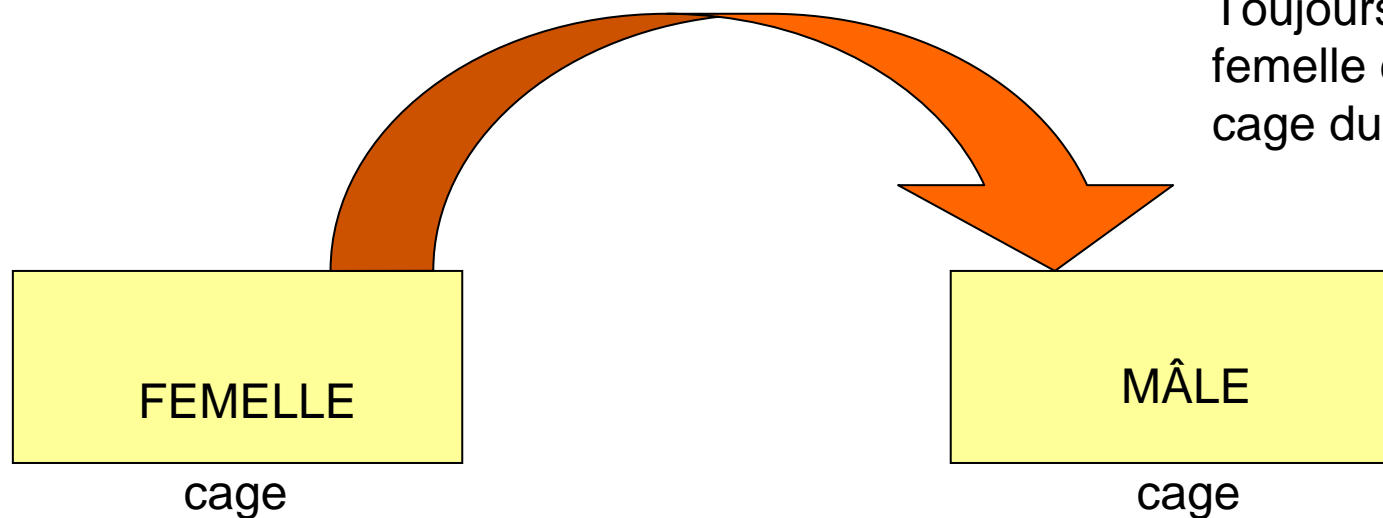
Saillie naturelle ou Insémination artificielle ?

Saillie naturelle

- 1 mâle pour 8 à 10 femelles
- déplacement des animaux car chacun vit dans SA cage
- risque de contamination
- on dépend du bon vouloir des 2 acteurs
- 2 à 3 saillies possibles par semaine au plus



Toujours la femelle dans le cage du mâle

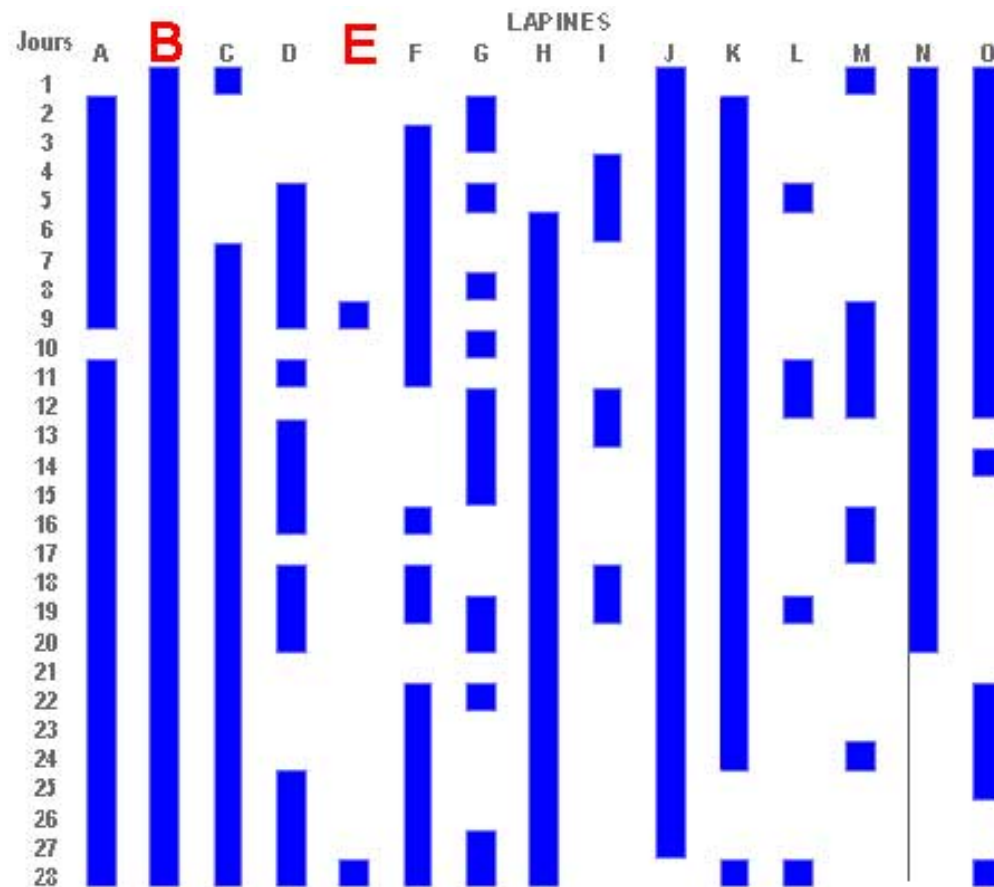


Saillie naturelle ou Insémination artificielle ?

Insémination artificielle

- on peut diluer la semence (1/10)
- création de centre d'insémination artificielle optimisant l'utilisation des mâles
- pas de contact entre les deux sexes => pas de contamination
- utilisation obligatoire d'une hormone pour faire ovuler les lapines
- on peut inséminer toutes les lapines d'un élevage le même jour => possibilité de conduite des lapines en bandes uniques

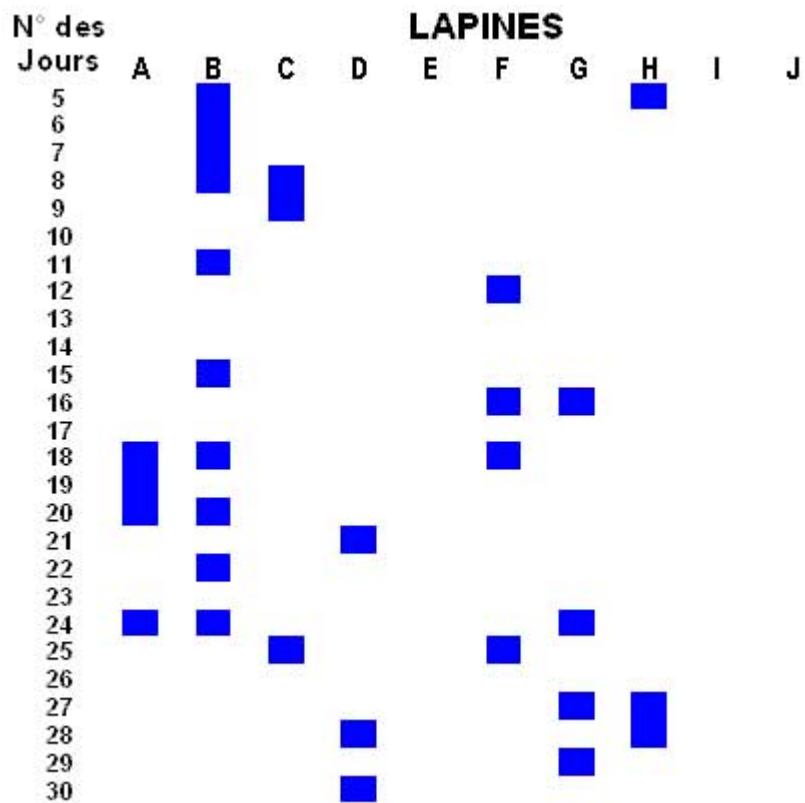
Comportement sexuel et durée de l'œstrus chez des lapines pubères nullipares, d'après Moret (1980)
 Étude de 15 lapines (de A à O) dont le comportement sexuel a été contrôlé chaque jour pendant 28 jours consécutifs, par présentation au mâle. Si la lapine acceptait l'accouplement, elle était déclarée en œstrus ce jour (colonne bleues sur la figure) mais l'accouplement proprement dit était empêché pour que le test puisse être répété le lendemain. Si elle refusait, elle était déclarée en dioestrus (blanc sur la figure), et le test était à nouveau mis en œuvre le lendemain.



En jours courts (8h lumière/24h), beaucoup de femelles de type **E**

En jours longs (16h/24h mais pas plus) beaucoup de femelles de type **B**

Pas de cycle => seul moyen pratique pour savoir si une lapine est gestante : la palpation abdominale qui peut se pratiquer entre 10 et 14 jours après la saillie ou l'IA (implantation à 7 jours)



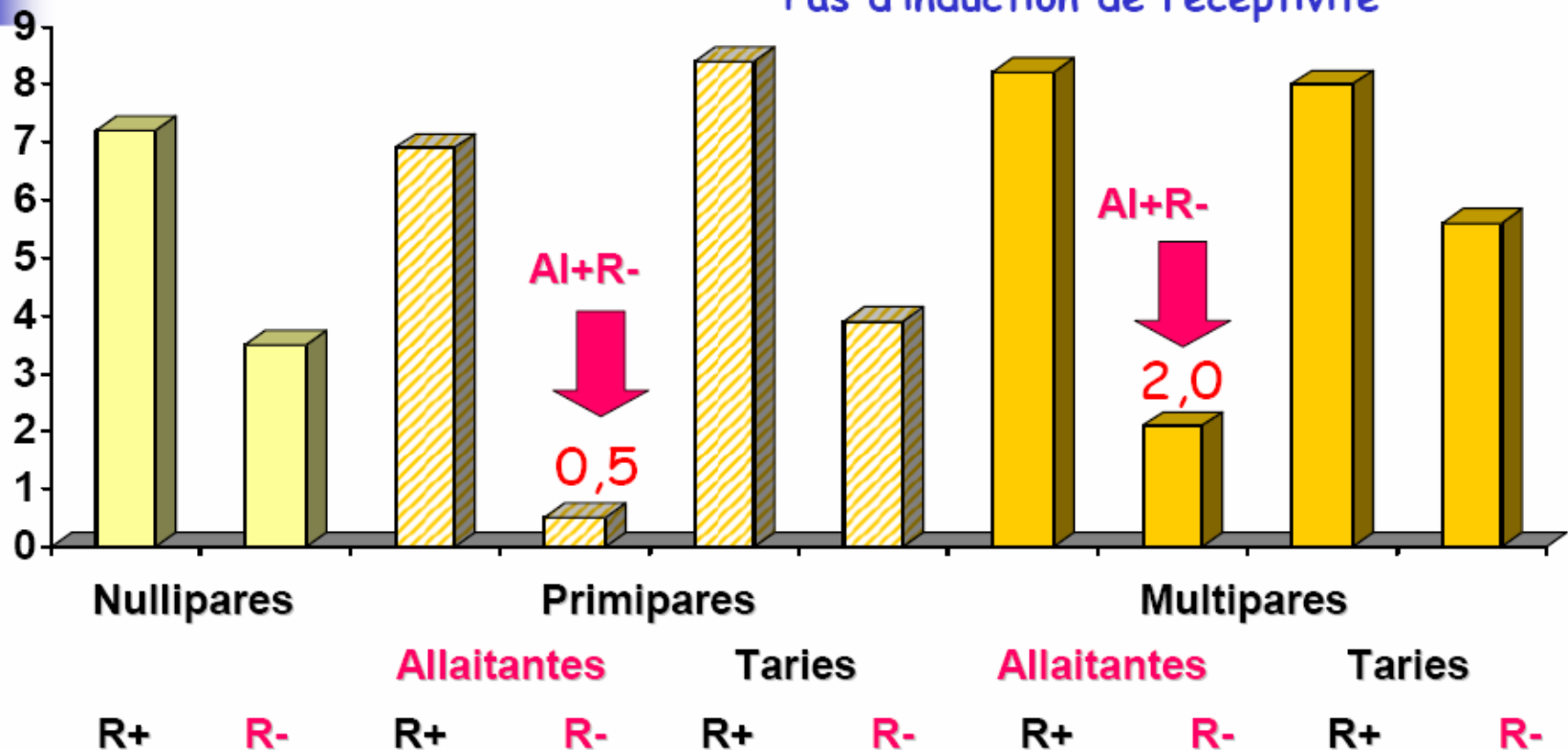
Une lapine gestante peut tout à fait accepter l'accouplement => ce n'est pas un moyen pour diagnostiquer la gestation

Un exemple : grande variabilité de la productivité en fonction de l'état physiologique (parité, état d'allaitement, réceptivité) des lapines au moment de l'IA

Sevrés/IA

1300 IA, Fertilité moyenne : 78 %

Pas d'induction de réceptivité



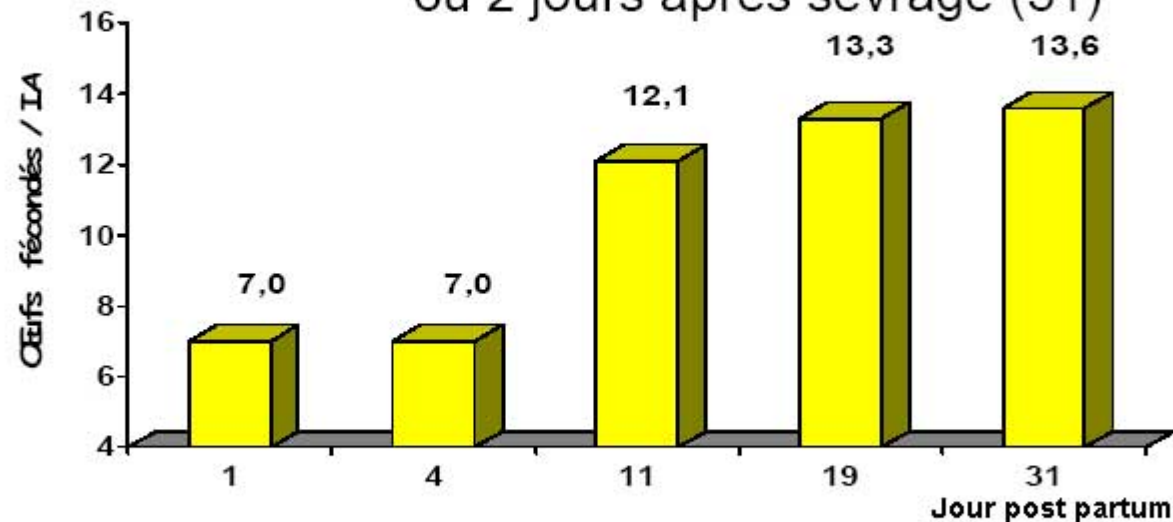
R+: réceptives, R-: non-réceptives

Theau-Clément et al. (2003)



Productivité mesurée 24h après IA (œufs fécondés/IA)

Les lapines sont inséminées 1, 4, 11, 19 jours après la mise bas ou 2 jours après sevrage (31)



Le stade de lactation au moment de l'IA influence la productivité au moins dans les stades précoces du développement

IA généralement 11-12 jours après la mise bas, mais cela est valable aussi pour la saillie naturelle

Mises bas et Adoptions

La mise bas de la lapine ne nécessite que la mise à disposition d'une boîte à nid garnie de litière (3 jours avant la date prévue) mais il n'y a pas besoin de surveiller les mises bas

La lapine accepte facilement d'adopter les lapereaux d'une autre lapine (simple précaution à prendre : laisser les lapereaux au moins 1 heures dans le nid de la lapins adoptante)

Il y a un avantage technique à homogénéiser les tailles de portées dans les 1 à 2 jours suivant la mise bas, par des adoptions bien organisées => moins de pertes ultérieures

Comme les lapereaux ne sont allaités qu'une fois par jour, il est possible de **les transporter d'un élevage à l'autre** et de les faire adopter dans le nouvel élevage => transfert des lapereaux à l'âge de 1-2 jours en particulier pour le transfert des géniteurs entre un élevage et un autre. Comme les lapereaux à la naissance sont très peu contaminés par le milieu de leur élevage de naissance, il y a possibilité de **transférer les gènes sans les germes** (beaucoup moins de risques sanitaires qu'un transfert à l'âge de 10-12 semaines)

*Merci de votre
attention*

